



Comité provincial Namur

**PV n°5– Réunion de Comité du 7 novembre 2024.
Adeps de Jambes.**

CP Namur
Secrétariat
Olivier PIERRE
www.cpnamur.be

José Lauwerys, président ouvre la séance à 19h30.

Présents : Marvin Deleuze, Michel Hastir, Jean-Louis Jacobs, José Lauwerys, Caroline Maquet, Olivier Pierre, et Germain Vancauwenbergh.
Excusé : Jérôme Hecq et Jérôme Rousseau.

Invités présents : Philippe Aigret, Guy Henquet, Catherine Nicolas et Gérard Trausch.

Invités excusés : José Nivarlet.

1. Approbation du PV de la réunion 4 du 03/10/2024

Le PV est approuvé à l'unanimité.

2. Correspondance

Seules les adresses @namur.awbb.be sont officielles et actuelles.

Type	Correspondant	Objet
contrat	CJP	Head coach
demande	clubs	amical
demande	La Bruyère	Changement liste PC53 : Clément Vranckx
demande	arbitre	correction de distance
demande	clubs	modification de calendrier
demande	La Bruyère	PM9: Boland Thomas
demande	Sombreffe	PM9: Élia Paten
faire-part		décès de Bob Fourrier
faire-part		décès de Claude Dujardin
faire-part		décès de Gilberte Pastoret
faire-part		décès d'Odette BERTHE
info	C Mini-Basket	Contrôle feuille U8
info	CFA	Coordonnées des nouveaux arbitres
info	SG	Dérogation Hamois HU16 HC
info	CDA	Interdiction et levée d'interdiction pour non-paiement
info	DptArbitrage	Mise à jour fdm
info	Belgrade, Rochefort	Nouveaux logos
info	DptChamp	PC1 hebdomadaire
info	CDA	Pierre Thomas directeur général
info	Gestion BigCaptain	Problème de certificat (27/10/24 14:33 - 16:00)
info	SG	reprise des validations des CM
info	M.Hastir	Supercoupes 2025
info	DT	Supports Challenge U12
invitation	C Mini-Basket	réunion n°1
invitation	CP-CDA	réunion n°1
PV	CCC	hebdomadaire
PV	SG	Rapport d'arrêt de match
PV	CJP	Rapport du 30 octobre
PV	Parlementaire	n°3
question	Fraire	Calendrier PO
Réponse	SG	Supports de communication

3. Championnat

José Lauwerys : depuis deux semaines, tout se déroule bien. Il n'y a plus d'infraction au PC53. Un bémol : les changements tardifs insistants qui sont parfois teintés de menace de forfait.

4. Coupes

Olivier Pierre : les seizièmes ont été joués. Un seul forfait administratif pour équipe qui a perdu et qui est coachée par un joueur d'un autre club sans licence technique. La secrétaire a été avertie de l'amende de 173,4 euros pour l'infraction. Deux équipes U12 ont une nouvelle fois dépassé les 99 points marqués. L'une d'elle n'avait pas de délégué présent. Le reste du contrôle n'a essentiellement constaté que des absences de licences techniques.

La réunion de préparation des finales namuroises est programmée au Hall Octave Henry ce mardi 12 novembre.

5. Tour de table

José Lauwerys lit la note reçue par Jérôme Rousseau excusé : aucun match seniors n'a été remis par manque d'arbitre en octobre. Quelques matchs de jeunes se sont joués avec un seul ou sans arbitre. Enfin, 18 nouveaux arbitres ont réussi leur formation et rejoint nos rangs. La plupart ont déjà sifflé ou entrent en action ce week-end. Le suivi est en cours et j'espère qu'un maximum d'entre eux vont accrocher. Plusieurs visionnements ont aussi pu avoir lieu pour la formation de nos arbitres. La « nouvelle » CFA travaille bien.

Caroline Maquet a des difficultés pour recevoir les feuilles des tournois U7 et U8. Il manque toujours les feuilles des MBNA10, 57 et 63 : Fernelmont et Dinant ne répondent plus. Le secrétaire boninnois doit retourner à sa salle pour prendre la feuille qu'il n'a pas reçue.

Caroline Maquet déplore des forfaits tardifs pour une photo de club ou une Saint-Nicolas. Elle refuse les excuses et constate un manque de synchronisation de calendrier interne aux clubs lors de la programmation des tournois. Ce manquement pénalise les autres équipes de la poule et exige une flexibilité impossible des responsables calendrier.

Caroline Maquet envoie aux clubs les infractions constatées sur les feuilles de matchs. Elle remercie les clubs qui réagissent et se mettent en ordre. Elle s'interroge sur la meilleure sanction pour les clubs qui ne semblent pas l'entendre.

Caroline Maquet communiquera à Andenne que ses U10 pourront jouer sur un terrain en cours d'homologation. La faute vient des reports successifs du début de travaux.

Michel Hastir constate de nombreuses erreurs d'encodage sur les feuilles de match. Des fautes compensées sont parfois seules. Michel Hastir : pour le fair-play, deux équipes sont déjà au-delà des 100 points après 2 mois de compétition.

Michel Hastir : la super-coupe se déroulera le 24 mai, toute la journée, au Basket Namur Capitale sur un terrain. Il n'y aura pas de match U12.

Le CP Namur n'avait pas été concerté par leur décision qui s'écarte d'une répartition réfléchie entre les clubs. L'information dans la presse que l'organisation de la super coupe est en accord avec le CP n'est pas correcte.

Le choix de L'Avenir et du Christmas Basket aurait dû être pris après la désignation des finales des coupes provinciales.

Germain Vancauwenbergh se sent démuné face à un joueur qui joue depuis le début de la saison avec un certificat médical 2023-2024 validé par un arbitre à la seconde journée.

Michel Hastir s'étonne que le téléversement du certificat médical sur la plateforme n'est toujours pas obligatoire.

Philippe Aigret favorable à l'obligation rappelle que les parlementaires l'ont refusée.

Gérard Trausch précise que le souhait était d'avoir une période transitoire.

Philippe Aigret rappelle la procédure communiquée aux arbitres quand ils ont un doute sur l'authenticité d'un document.

Jean-Louis Jacobs : pour la CTJ, la sélection ne pourra plus s'entraîner à Natoye en 2025-2026. Le hall sera en travaux. Il a conclu un accord avec Jambes Souvenir et Gesves.

Jean-Louis Jacobs détaille toutes des baisses décidées par le CDA dans les frais de fonctionnement de la CTJ transmises aux trésoriers provinciaux. Cela concerne la fréquence des entraînements, les journées de stages, le nombre de draft, le tarif des assistants, le défraiements des accompagnants. Certains statuts changent et pourraient impacter fortement certains coaches. Il trouve illégal de les appliquer dès janvier 2025, en pleine saison où des accords financiers ont été pris avec les sélectionneurs provinciaux et leurs équipes.

Jean-Louis Jacobs et José Lauwerys, trésorier provincial, feront une analyse financière et structurelle pour notre CTJ et feront remonter leur analyse au trésorier général.

Jean-Louis Jacobs : une réunion de préparation des JRJ avec les 5 CTJ est programmée le vendredi 15 novembre. La première JRJ se déroulera en Brabant. Il questionnera la Direction technique sur la pertinence d'un règlement de jeu particulier qui n'est pas appliqué correctement par toutes les provinces et que les arbitres en formation ne peuvent souvent pas contrôler.

Philippe Aigret rappelle l'opposition d'objectifs entre les provinces et la DT. Les provinces veulent gagner. La DT veut détecter.

Jean-Louis Jacobs a vu dans son contrôle des défraiements des arbitres ses premières remarques de déviation. Malheureusement pour les clubs des arbitres, la déviation ne comble pas l'excès du défraiement demandé.

Jean-Louis Jacobs parcourt les divers points abordés lors de la réunion CP-CDA du 31 octobre. Un débat s'ouvre sur le rythme de la saison, les infractions PC53, la généralisation des séries de 12 en provincial et régional et la cascade de descendants.

Olivier Pierre a pris contact avec la responsable communication de l'AWBB, suite à l'appel du pied de Jean-Pierre Delchef aux provinces pour solliciter une collaboration. Plusieurs axes de collaboration sont possibles. Il lui en prépare une note détaillée.

José Lauwerys lit la note transmise par Jérôme Hecq excusé et ouvre un débat sur les raisons de la situation singulière où aucun club s'est porté candidat à l'organisation des finales du 3x3 namurois et sur celle où aucune candidature ne serait arrivée pour le 5 décembre. L'envie des clubs et le coût pour le CP questionnent.

Catherine Nicolas : les inscriptions pour le Challenge U12 2025 sont ouvertes depuis le premier novembre. Les liens pour les inscriptions individuelles sont disponibles sur les sites du CP et de l'AWBB via le lien <https://www.awbb.be/news/cu122k25/>. Actuellement 184 enfants sont inscrits dont 25 namurois. Les inscriptions se clôturent le 20 décembre.

José Lauwerys, président ferme la séance à 21h27.

Prochaine réunion : le jeudi 5 décembre 2024 à 19h30, à l'Adeps de Jambes

Ce PV tient lieu de convocation pour les membres du CP et d'invitation aux membres du CDA, au Président des Parlementaires namurois et au Président honoraire du CP.

Olivier PIERRE, secrétaire du CP Namur

